

Service social



L'économie solidaire. Une perspective internationale, sous la direction de Jean-Louis Laville, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 334 pages.

Yvan Comeau

Volume 44, Number 1, 1995

Valeurs, pratiques, action sociale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/706684ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/706684ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Comeau, Y. (1995). Review of [*L'économie solidaire. Une perspective internationale*, sous la direction de Jean-Louis Laville, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 334 pages.] *Service social*, 44(1), 151–154.
<https://doi.org/10.7202/706684ar>

Tous droits réservés © Service social, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

R E C E N S I O N S

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE. UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Sous la direction de Jean-Louis Laville
Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 334 pages.

Cet ouvrage, dirigé par Jean-Louis Laville, s'ajoute à d'autres écrits parus récemment sur le développement communautaire et faisant partie des 400 titres de la bibliographie du livre. La notion d'économie solidaire et l'originalité des expériences de développement communautaire présentées particularisent cette publication.

L'ouvrage comporte sept chapitres. Le premier, intitulé « Économie et solidarité : esquisse d'une problématique », est rédigé par le directeur de la publication. Il s'agit d'un exposé théorique et historique sur l'économie solidaire. On y apprend que l'économie solidaire est apparue, en Europe, avant l'économie sociale (domaine des coopératives et des mutuelles) qui a pris son essor pendant la dernière moitié du 19^e siècle. On reconnaît l'économie solidaire à son principe économique de la réciprocité (groupement volontaire prenant sa source dans le lien social), l'espace public autonome régulé par la solidarité et la présence d'une association qui combine, pour une partie des acteurs, exercice d'un métier et, pour les autres, entraide mutuelle (p. 30). L'économie sociale, elle, se distingue par la séparation des activités de production et de consommation dans des organisations habituellement différenciées (par exemple, coopératives de travail d'une part et coopératives de consommation d'autre part), et l'attribution à l'État d'une fonction de légitimation juridique. La capacité de réaction de l'économie sociale à l'égard des effets du capitalisme serait atténuée « au profit d'une logique d'adaptation fonctionnelle à ce mode de production » (p. 34).

La suite du premier chapitre nous permet de comprendre la résurgence actuelle de l'économie solidaire. Ne pouvant résoudre à lui seul la croissance des inégalités, le principe du marché a dû être complété par le principe de la redistribution, à la base du protectionnisme social de l'État. De la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au début des années 70, la société salariale bénéficie d'un équilibre relativement durable. Dans la sphère du travail, la perte de pouvoir dans l'usine s'échange contre une participation aux gains de productivité; en dehors de la production, le système bureaucratique d'assurance ou d'assistance remplace la solidarité active. Or, dès les années 70, ce consensus se fissure lorsqu'apparaissent les mouvements sociaux porteurs de nouvelles revendications et demandeurs d'autonomie sur les lieux de travail et dans la vie quotidienne. Les récessions successives et l'internationalisation des échanges exacerbent la concurrence internationale, de sorte qu'en voulant sacrifier le social pour relancer l'économie, la pauvreté augmente. Dans ce contexte, la régulation étatique ne suffit plus, en raison du déséquilibre financier et des niveaux de prélèvements obligatoires, sans compter le risque de gonflement des bureaucraties. L'emploi précaire engendre un déficit de socialisation qui entretient la spirale conduisant à l'exclusion. Toutes les occasions de création d'emplois et de mise en place de formes de travail inédites attirent l'attention. C'est pourquoi l'impulsion réciprocaire et les dynamiques de socialisation de l'économie solidaire retrouvent la pertinence qu'elles avaient graduellement perdue. Il se crée donc des espaces publics et autonomes de proximité ainsi que des formes plurielles de travail, alliant contributions bénévole et salariée (groupe d'auto-assistance en Allemagne, entreprises communautaires au Royaume-Uni, coopératives de solidarité sociale en Italie, associations émergentes en France et groupes communautaires au Québec).

Le deuxième chapitre, écrit par Louis Favreau de l'Université du Québec à Hull, porte le titre: « L'économie solidaire à l'américaine: le développement économique communautaire ». Pour le professeur de travail social, la tradition politique américaine comporte des fondements politiques favorables à la participation, à la démocratie et à l'organisation communautaire, ingrédients essentiels à l'inclusion sociale. L'auteur puise dans les principes de l'animation sociale de Saul Alinsky et du développement communautaire de H.C. Boyte pour présenter une analyse stimulante des nombreuses corporations de développement communautaire aux États-Unis.

Dans le troisième chapitre, Paul R. Bélanger, Jacques Boucher et Benoît Lévesque traitent du changement d'orientation du mouvement populaire et communautaire québécois, qui est passé de la revendication au partenariat. En rapport étroit avec le premier chapitre, les auteurs de « L'économie solidaire au Québec: la question du modèle de développe-

ment » montrent, à partir de la pratique des CDEC (Corporations de développement économique et communautaire), des ressources alternatives en santé mentale et des syndicats, que deux modèles de développement sont en présence au Québec. Sommairement définis, le modèle postfordiste prône une plus grande démocratie économique, alors que le modèle fordiste, d'inspiration libérale, accentue l'impératif de la productivité.

Le quatrième chapitre ouvre une perspective nouvelle et rafraîchissante sur le secteur informel. Dans « L'économie solidaire, un autre regard sur l'économie populaire au Chili », Ignacio Larraechea et Marthe Nyssens montrent que 20 % de la force active chilienne est occupée au sein de l'économie solidaire (« organisations d'économie populaire », « micro-entreprises familiales », « initiatives individuelles » et « stratégies d'assistance »). Uniquement à Santiago, il existe plus de 2300 « organisations d'économie populaire ». La plupart des emplois des micro-entreprises et des entreprises individuelles (18,8 % en 1991 à Santiago) permettent d'obtenir une rémunération qui équivaut à celle d'emplois comparables dans le secteur formel.

Les cinquième et sixième chapitres traitent de la conjoncture nouvelle en France pour l'État-providence et pour les syndicats. Dans le texte « Entre État et famille-providence », Claude Martin analyse la dynamique des crises combinées de l'institution familiale et des solidarités publiques, de même que la réponse de l'économie solidaire. Pour sa part, Michel Lallement aborde la question du repositionnement syndical en Europe à l'égard des négociations collectives et du développement économique, notamment à partir de l'expérience allemande.

Jean-Louis Laville termine le livre avec « Les enjeux de l'économie solidaire ». C'est dans cette partie du livre que le chargé de recherches au CNRS à Paris précise les signes distinctifs de ces pratiques, apparues dans les années 60 dans les Amériques et en Europe. Conséquentes à la réorientation des mouvements sociaux, elles investissent de plus en plus le domaine de l'économique. L'économie solidaire est centrée à la fois sur la « construction réciprocaire de l'économie » et les « rapports entre économie et démocratie » (p. 313). Cette « autre économie » dépasse les enjeux de la crise de l'État-providence et embrasse de manière plus générale l'organisation du travail. Depuis que la protection sociale est de moins en moins amalgamée à la synergie de l'État et du marché, la résurgence de l'économie solidaire correspond « à la crise du compromis keynésien ». Il s'agit en fait d'une création institutionnelle » pour « sortir certaines questions de la sphère privée et en socialiser le traitement, en réaction contre les institutions établies » (p. 299). Son projet social se caractérise par le partage de l'emploi, la reconnaissance publique des activités d'utilité sociale organisées en partenariat par les collectivités locales (État, autorités locales, producteurs et usagers) et un revenu de citoyenneté.

La pertinence de cette publication ne fait pas de doute dans le contexte actuel de restructuration de l'État-providence et de la remise en question des pratiques des intervenants sociaux. Elle permet de comprendre la crise du providentialisme d'un point de vue historique, sociologique et économique. Cette analyse, inspirée de la théorie de régulation, permet en outre de situer les grandes orientations en matière de développement que peuvent prendre les initiatives des acteurs sociaux. Enfin, les pratiques de développement communautaire présentées dans plusieurs chapitres sont de nature à inspirer les instigateurs de projets de relèvement social et économique.

Yvan COMEAU

Professeur

Faculté des sciences de l'éducation

Université Laval

LA VIEILLESSE : VOIE D'ÉVITEMENT... OU VOIE D'AVENIR

R. Champagne, P. Ladouceur, H. de Ravinel et J. Stryckman
Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1992, 138 pages.

L'ouvrage *La vieillesse : voie d'évitement... ou voie d'avenir* est le rapport d'un groupe de travail mis sur pied par le Comité de la santé mentale du Québec. Le mandat de ce groupe de travail était « d'étudier les questions de promotion de la santé mentale et de prévention des problèmes mentaux chez les personnes âgées ». Constitué en mars 1989, le groupe de travail a présenté son rapport en novembre 1992.

Alors que la plupart des travaux dont nous disposons en gérontologie, dans le domaine de la santé mentale, traitent principalement des pathologies, celui-ci a le mérite d'aborder la problématique de la santé mentale sous l'angle de la promotion et de la prévention. Les recommandations du rapport s'adressent d'abord aux responsables des politiques sociales ; mais l'ensemble de l'ouvrage n'en constitue pas moins une synthèse très utile pour tous les intervenants en gérontologie.

Sans vouloir analyser ici tout le rapport, il convient de souligner certains passages qui m'ont semblé particulièrement originaux et éclairants. D'abord, en conformité avec leur approche positive, les auteurs se sont bien gardés d'insister sur les pertes et les ruptures qui caractérisent le vieillissement ; ils ont plutôt choisi de se placer dans une perspective de continuité. Il est tout à fait possible de discerner une réelle continuité du développement psychologique adulte qui peut se poursuivre jusqu'à la fin du cycle de la vie.